

Circuit de randonnée : l'île de la Motte

Circuit numéro 14, balisage jaune, pastilles rouges (numéro 14) sur les panneaux

En empruntant ce circuit, vous allez découvrir la vaste prairie inondable de la Saône, qui s'étend à perte de vue. Arrivée au bord de Saône, vous pouvez observer l'île de la Motte, labelisée Espace Naturel Sensible.

L'île de la Motte abrite des colonies de hérons : bihoreau gris, aigrette garzette et héron garde-bœufs, parfois sensibles au dérangement en période de reproduction. L'existence de l'île sur la rivière est également un atout pour le maintien de la diversité piscicole. Les sédiments transportés par la Saône se sont déposés et accumulés à la Motte, créant progressivement des îlots et des bras secondaires. Cet ensemble constitue une mosaïque d'habitats naturels qui présente une diversité d'espèces exceptionnelle. Le castor est présent sur le site et il contribue du reste à sa gestion, en coupant les branches de saules et de peupliers pour en manger l'écorce

Départ et arrivée : la mairie de de Saint-Bénigne

Distance : 14,8 km

Durée : 3h50

Carnet de Route

(D/A) Dos à la mairie, partir à gauche. Passer devant l'école et laisser un chemin à gauche pour arriver au croisement avec la Route des Rippettes. La suivre à droite. Ignorer une fourche pour sortir du village.

(1) Continuer à gauche sur la piste. À la fourche en T, aller à gauche jusqu'à la route.

(2) Aller à gauche, puis à droite au croisement. Continuer tout droit. Traverser les Vernettes, ignorer le chemin goudronné à gauche puis un autre à droite pour gagner la départementale.

(3) Traverser **avec prudence**, virer à gauche et continuer à droite à trois reprises pour traverser un lieu-dit. Ignorer une piste à droite pour arriver à une fourche en Y.

(4) Continuer à droite et suivre la route jusqu'à ce qu'elle se transforme en piste. Filer en face sur cette dernière avant de franchir un cours d'eau à droite. Longer ce cours d'eau jusqu'à avoir franchi un deuxième. Continuer et arriver à un virage.

(5) Partir sur la gauche vers la rivière. Une fois sur les bords de Saône, longer la rive vers le Sud sur un talus. Passer devant l'Île de la Motte.

(6) Aller tout droit. Franchir le Bief de Longely et garder le cap jusqu'à la bâtisse à gauche.

(7) Quitter le chemin le long de la Saône pour prendre la piste. À son terminus, suivre en face le chemin goudronné jusqu'au petit bois.

(8) S'engager dans la piste à gauche. À son terminus, suivre à droite et rejoindre le carrefour de l'aller.

(4) Revenir au point de départ par l'itinéraire inverse. **(D/A)**